



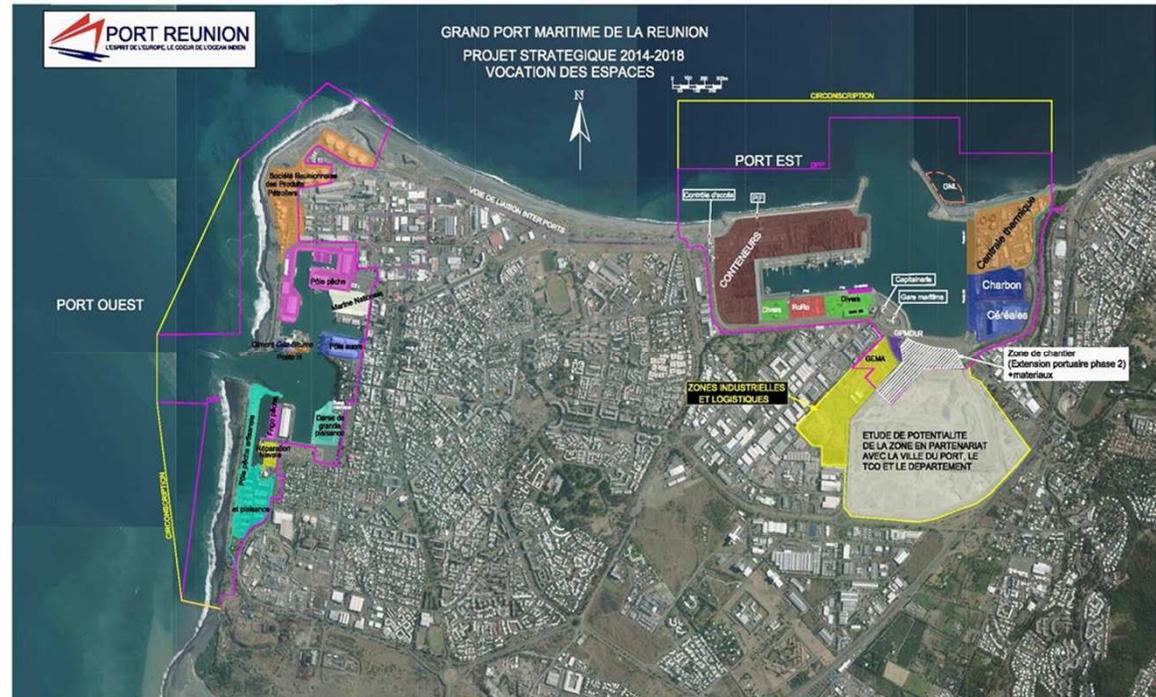
# « Acteur du développement économique durable de La Réunion »



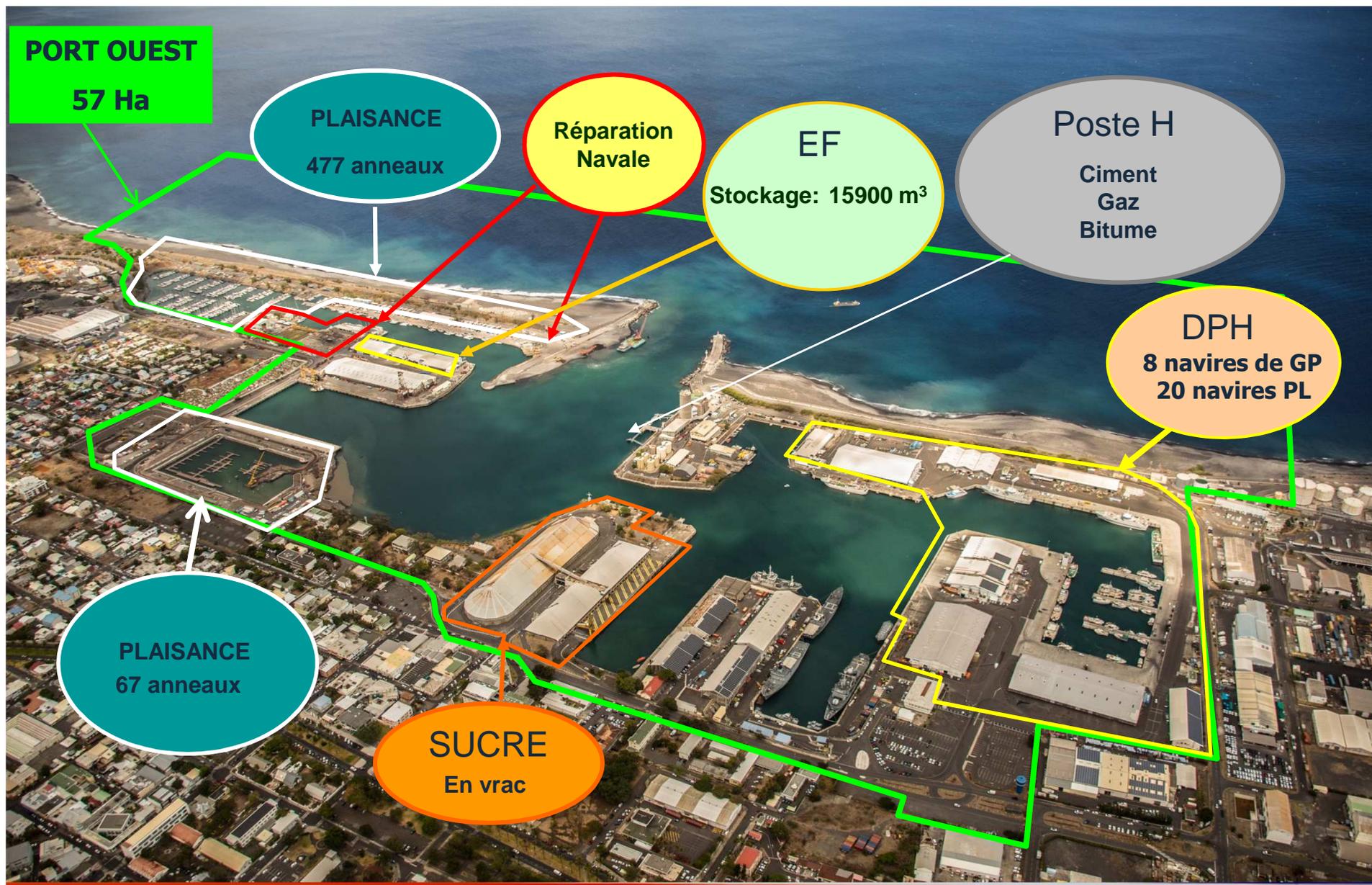
# Port européen dans l'Océan Indien



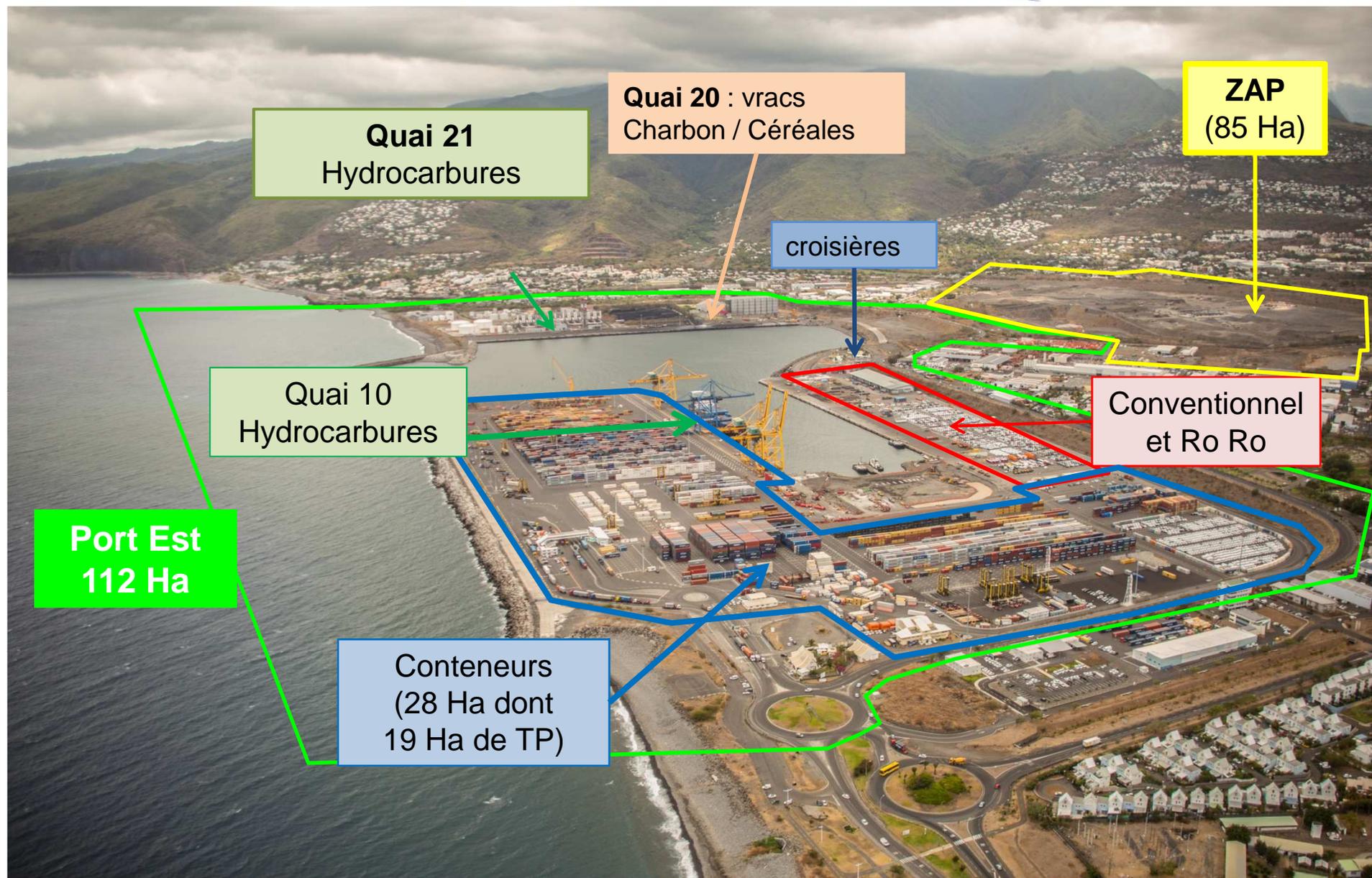
- Plus de 4,5 millions de tonnes de marchandises en 2015 (+5,5%)
- Plus de 99% des tonnages au départ ou à destination de l'île
- 4<sup>e</sup> port français pour les conteneurs (250 000 evp)
- Statut :
  - Grand Port Maritime (2013)
  - Etablissement Public de l'Etat
  - 260 salariés
- Un port - deux sites :
  - « Port Ouest » livré en 1886 : pêche, réparation navale, plaisance, ciment, gaz
  - « Port Est » livré en 1986 étendu en 2007 et 2015 : conteneurs, roulier, conventionnel, vracs solides et hydrocarbures



# PORT OUEST



# PORT EST



## Projet Stratégique 2014-2018 – 4 Ambitions

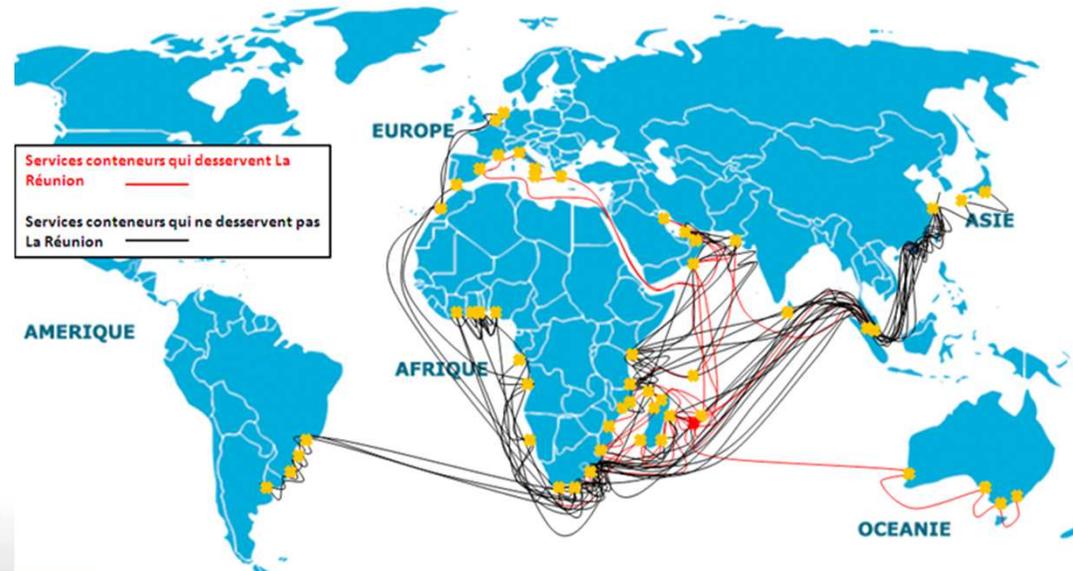
- 1) Devenir un hub de transbordement régional
- 2) Créer de la valeur ajoutée
- 3) Devenir une référence – Porte d'entrée de l'Europe dans l'Océan Indien
- 4) Accompagner le développement de l'économie locale et de l'emploi

# Devenir un hub de transbordement régional



- Répondre aux évolutions du transport maritime mondial
- Optimiser le passage portuaire des conteneurs
- Rester dans la course des standards internationaux

- Amélioration des transit times et des fréquences
- Diversification des dessertes
- Multiplication de l'offre de services à l'import et à l'export



# Créer de la valeur ajoutée

- Participer au développement de zones d'activités à proximité des installations portuaires afin d'optimiser les flux logistiques.
- Améliorer la compétitivité et la sécurité des approvisionnement en fluidifiant le passage portuaire et en spécialisant les terminaux.



# Devenir une référence – Porte d'entrée de l'Europe dans l'Océan Indien



- Prévenir les conséquences des aléas climatiques et préserver l'environnement
- Etablir un bilan du patrimoine environnemental et un plan d'aménagement et de développement durable



# Accompagner le développement de l'économie locale et de l'emploi



- Promouvoir une approche durable dans l'aménagement des zones d'activité (écologie industrielle)
- Contribuer au développement des filières stratégiques (logistique, tourisme, pêche)
- Accompagner les démarches emploi/formation sur le territoire

# Développement Durable de l'Activité Portuaire



# Suivi environnemental

## ❖ Protection de la nappe phréatique

### Projet d'extension Port Est Phase 2

- Rallongement des quais de 155 ml
- Renforcement des fondations du quai existant
- Creusement de l'extension
- Approfondissement de la darse existante de 13.80 à 15.50 m de profondeur, par dragage.

➤ **Objectif :** Evaluer et contrôler l'incidence des travaux de dragage sur l'aquifère de la Plaine des Galets.

■ **Un suivi de la piézométrie et de la conductivité sur les forages existants sur une durée de 7 ans.**

■ **Réalisation de deux nouveaux piézomètres Prt1 et Prt2, d'une profondeur de 48 m dans l'enceinte portuaire avant le démarrage du dragage pour améliorer ce suivi.**

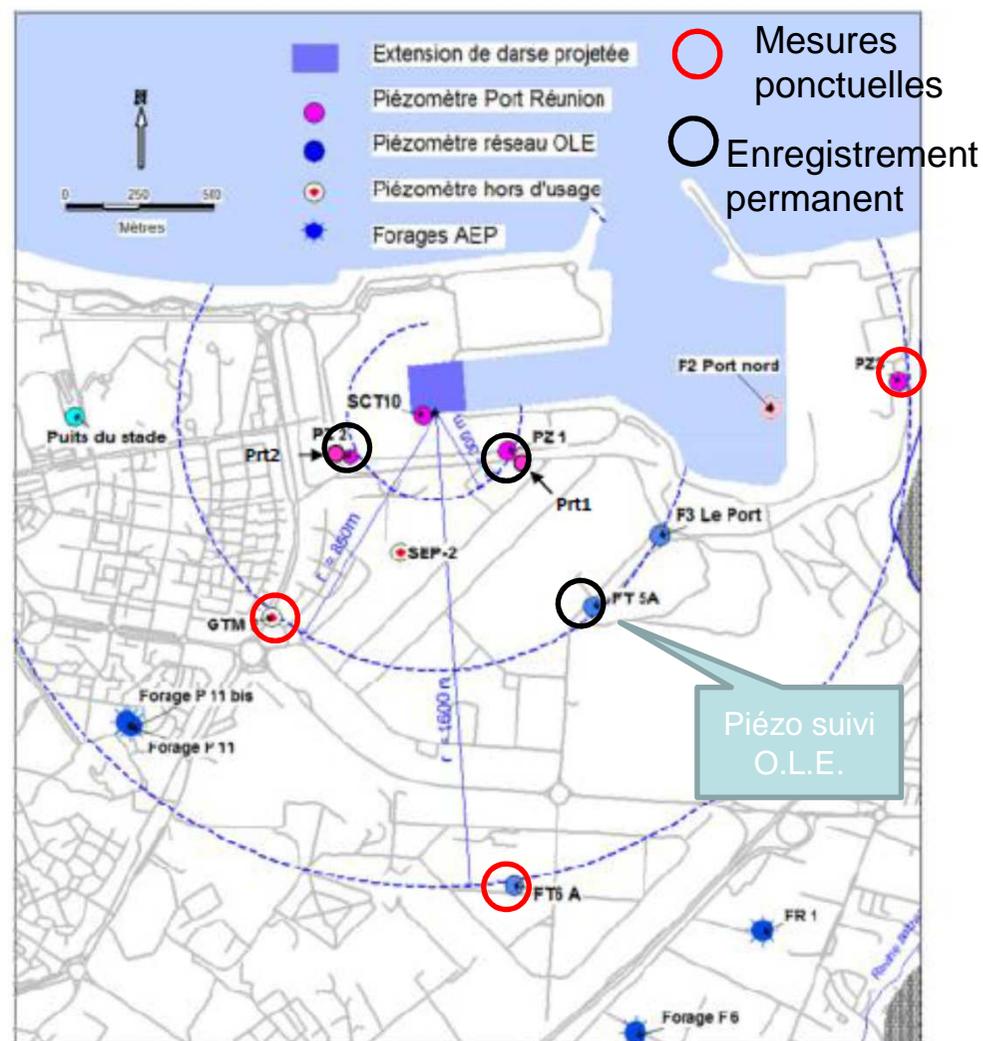


Figure 1 : Localisation des ouvrages implantés à proximité du projet

Pas d'impact observé lié au travaux de dragage

## ❖ Suivi des peuplements marins

### Projet d'extension Port Est Phase 2



**Objectif :** Contrôler et protéger les peuplements marins existants des éventuels panaches turbides liés aux travaux de dragages.

- **Un suivi du milieu marin** sur une durée de 18 mois.
- un suivi hydrologique : (Turbidité/Matière en suspension, Physico-chimie)
- Un suivi sédimentaire sur terre-pleins et darse
- un suivi des peuplements marins benthiques et ichtyologiques en sortie du Port sur les stations remarquables
- un suivi acoustique vis-à-vis des mammifères marins



Pas d'impact observé lié au travaux de dragage

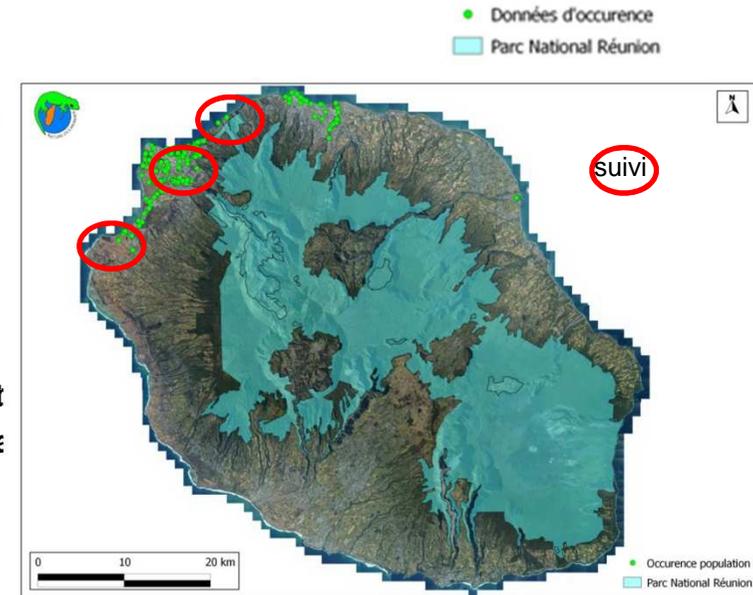
## ❖ Lutte contre les espèces nuisibles

### Le suivi terrestre : suivi de l'Agame des Colons

**Objectif** : Suivre la dissémination du lézard Agame des Colons

« *Agama agama* », espèce invasive sur l'île de la Réunion, qui constitue une menace pour la biodiversité locale.

- Un suivi du milieu terrestre sur une durée de 5 ans afin de suivre la dissémination de l'Agame des Colons sur toute l'île.
- Une lutte active contre l'agame des colons dans la zone du port secteurs avoisinants (campagnes de piégeage) et étude sanitaire l'espèce.
- Un suivi de la dissémination sur toute l'île afin de protéger les zones sensibles à enjeux écologiques (3 sites sélectionnés).
- Une formation / sensibilisation des agents du port Est sur cette problématique et plus largement sur les invasions biologiques afin d'éviter l'arrivée d'autres espèces nuisibles.



## ❖ Protection des cétacés et des tortues

# PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ MARINE

### TORTUE IMBRIQUÉE

Période de présence



• Poids : 80 kg - Taille : 1 mètre



### TORTUE VERTE

• Poids : 145 kg - Taille : 1,2 mètres

- Présentes dans les eaux de 0,5 à 50 mètres de profondeur
- S'alimentent généralement sur les zones rocheuses, y compris sur les constructions portuaires.

Stationnement en surface pour respirer et se réchauffer sur des durées variables.



### BALEINE À BOSSE

Période de présence



• Poids : 35 tonnes - Taille : 18 mètres

- Espèce migratrice qui rejoint la Réunion en hiver pour la reproduction et la mise bas, périodes sensibles de son cycle biologique
- Présente dans les eaux peu profondes, généralement moins de 100m de profondeur

Les mères accompagnées de leur baleineau passent beaucoup de temps en surface



### CACHALOT

Période de présence



• Poids : 50 tonnes - Taille : 18 mètres

- Evolue seul ou en groupes pouvant compter jusqu'à une dizaine d'individus
- Se rencontre au large, aux alentours de l'isobathe de 1000 mètres

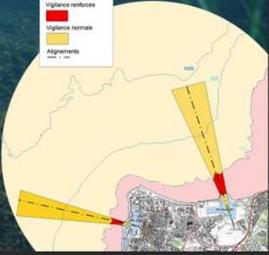
Au repos, les cachalots restent immobiles en surface

### RISQUE DE COLLISION LES BONNES PRATIQUES

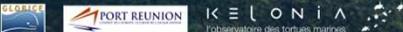
- \* ADOPTER UNE VITESSE INFÉRIEURE À 6 NŒUDS À 3 MILES NAUTIQUES DES APPROCHES DU PORT
- \* ACCENTUER L'EFFORT DE VIGILANCE DANS LES EAUX DE MOINS DE 100 MÈTRES DE PROFONDEUR EN PÉRIODE DE PRÉSENCE DES BALEINES (JUIN-SEPTEMBRE)
- \* PASSER À 100 MÈTRES AU MINIMUM DES ANIMAUX OU GROUPES D'ANIMAUX DÉTECTÉS

### EN CAS DE COLLISION

CONTACTER IMMÉDIATEMENT GLOBICE, COORDINATEUR DU RÉSEAU ECHOUAGE DE LA RÉUNION AU **06 92 65 14 71**.



**ATTENTION AUX DÉCHETS !**  
Les déchets plastiques, sacs ou emballages, peuvent représenter des pièges mortels pour ces espèces.



- La réalisation d'une plaquette de sensibilisation au risque de collision à destination des navires de commerces (En cours de finalisation -diffusion 2016)

## ❖ Protection de l'avifaune marine



### 3- Limiter les échouages des jeunes Pétrels

#### « Participation du GPMDLR sur la réduction des éclairages pendant la période d'envol, mi avril »

- Mise en mode veille des éclairages ou extinction en fonction des mouvements des navires à quai au PORT EST
- Extinction des éclairages sur les sites du PORT OUEST (hors plaisance)
- Extension des éclairages de la rue Amiral Bosse au PORT OUEST



#### Résultats :

- Diminution des échouages
- Economies d'énergie

#### Période du 16 au 26 avril 2015



# Entretien des accès maritimes et des ouvrages de protection contre la houle



Vedette bathymétrique Jeanne Baret



Grue Rapier embarquée à bord du ponton Lislet Geoffroy

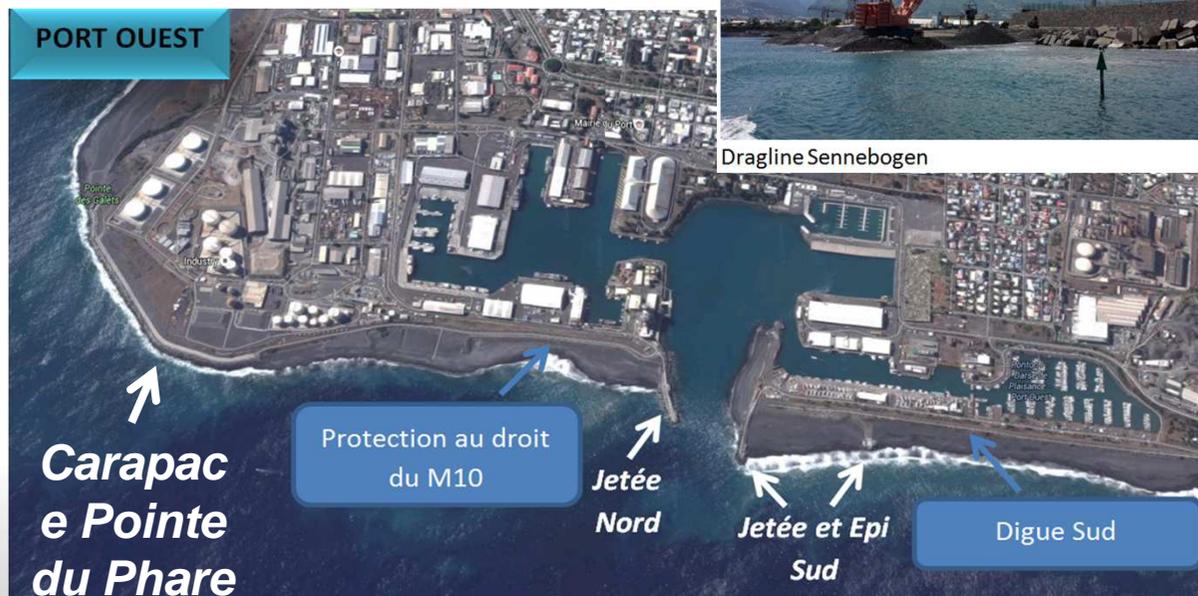


Chaland Marie-Jeanne



Dragline Sennebogen

3 grutiers et 10 inscrits maritimes dédiés au service de l'entretien des accès et de la protection des ouvrages



# Vers une démarche de Développement Durable

- Le GPMDLR a été le premier Grand Port à réaliser l'Évaluation Environnementale de son Projet Stratégique conformément au décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 , Code de l'Environnement.
- Une occasion d'enrichir le **Projet Stratégique** : Consolidation de la cohérence interne du document/ Justification des choix d'aménagements au regard des enjeux environnementaux /Meilleure prise en compte des « milieux sensibles »
- Cette étude a montré la prise en compte des enjeux environnementaux, les effets positifs du Projet Stratégique sur l'Environnement et la nécessité d'établir un **Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D)** et un **Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (S.D.P.N.)**

## ❖ L'élaboration en cours du S.D.P.N. permettra :

- de mieux connaître notre patrimoine naturel
  - d'améliorer la préservation des espèces sensibles et le suivi des espèces nuisibles
  - d'avoir une meilleure prise en compte du patrimoine naturel dans les projets d'aménagement de la zone portuaire

## ❖ Le PA2D traitera des actions durables au niveau :

- Social,
  - Economique
    - Environnemental ( ex. audit énergétique du GPMDLR en cours,...)





# MERCI DE VOTRE ATTENTION



06-05-2015